

## QUANTIFIER LA LANGUE FRANÇAISE DU NORD AU SUD : UN ACTE ET UN OUTIL DE NEUTRALISATION DES TENSIONS

Philippe N. Humbert\*

### Résumé

Cet article retrace les discours qui légitiment la création et le développement des deux principales institutions actives dans le processus de quantification de la langue française dans le monde : l'Observatoire de la langue française (« l'Observatoire ») et l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF). L'objectif de l'article est de comprendre d'où viennent ces discours et comment ils orientent les actions de ces institutions pour mener à bien une mission commune : produire des statistiques sur la langue française dans le monde. Adoptant une démarche sociolinguistique critique, l'analyse historiographique porte sur des documents produits par les deux institutions à partir des années 2000. Il s'agit principalement de rapports d'analyses ou de méthodes, de publications tantôt académiques et techniques, tantôt encyclopédiques et « tout public ». L'analyse s'attarde sur les discours qui tendent à forger le caractère « objectif » de la quantification de la langue française. L'étude met en évidence que la construction de cette objectivité repose sur des arguments à la fois politiques et scientifiques qui émanent non seulement des missions et principes de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), mais aussi d'autres organisations internationales telles que l'ONU et l'UNESCO. L'identification d'une diversité d'intérêts et l'analyse de leur mise en discours permettent d'observer comment certaines tensions politiques et scientifiques se voient neutralisées à l'aide d'arguments focalisant l'attention sur une quête d'objectivité dans la production de chiffres sur la langue française.

Mots-clés : statistique; quantification; Francophonie; gouvernementalité; Afrique; éducation; langue française; démolinguistique.

## QUANTIFYING THE FRENCH LANGUAGE FROM NORTH TO SOUTH: AN ACT AND A TOOL FOR NEUTRALISING TENSIONS

### Abstract

*This paper charts the discourses that legitimise the creation and development of the two main institutions that are active in quantifying the French language worldwide: the Observatoire de la langue française (French Language Observatory, "l'Observatoire") and the Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (Demographic and Statistical Observatory of the Francophone Space, ODSEF). The aim of this paper is to understand where these discourses are coming from and how they guide these institutions' actions in carrying out a common mission: to produce statistics on the French language worldwide. Adopting a critical sociolinguistic approach, the historiographical analysis focuses on documents produced by both institutions from the beginning of the 21st century onwards. These are mainly analytical or methodological reports, and publications that range from academic or technical to encyclopaedic or all audiences products. The analysis focuses on the discourses that tend to strengthen the "objectiveness" of the quantification of the French language. The study shows that the rationale for this objectivity is based on both political and scientific arguments, which arise not only from the missions and principles of the Organisation internationale de la Francophonie (International Organisation of the Francophonie, OIF), but also from other international organisations such as the UN and UNESCO. By identifying a diversity of interests and analysing how they are expressed, we can see how certain political and scientific tensions are neutralised by arguments that focus attention on the quest for objectivity in the production of figures on the French language.*

*Keywords: statistics; quantification; Francophonie; governmentality; Africa; education; French language; demolinguistics*

\* Philippe N. Humbert, Institut de plurilinguisme, Université et HEP de Fribourg. [philippe.humbert@unifr.ch](mailto:philippe.humbert@unifr.ch).  0000-0003-2949-0296.

Réception de l'article : 18.04.2023. Évaluations en aveugle : 09.05.2023 et 17.05.2023. Acceptation de la version finale : 29.08.2023.

**Citation recommandée** : Humbert, Philippe N. (2023). Quantifier la langue française du Nord au Sud : un acte et un outil de neutralisation des tensions. *Revista de Llengua i Dret, Journal of Language and Law*, 80, 63-80. <https://doi.org/10.58992/rld.i80.2023.4000>

## Contents

### 1 Introduction

### 2 Méthodologie et données

#### 2.1 Une sociolinguistique critique de la quantification des langues

#### 2.2 Aperçu des rapports institutionnels et des publications qui animent la quantification

##### 2.2.1 Les activités de l'Observatoire

##### 2.2.2 Les activités de l'ODSEF

#### 2.3 Données analysées

### 3 La Francophonie du Nord au Sud

#### 3.1 L'OIF : entre non-alignement, altermondialisme et (néo)colonialisme

#### 3.2 Les rapprochements entre la Francophonie et l'UNESCO : un terreau fertile pour la quantification du français

#### 3.3 Un puissant réseau académique et diplomatique en héritage

### 4 Une non-neutralité presque assumée dans la quête d'objectivité

#### 4.1 Pondérer des discours entre neutralité et objectivité

#### 4.2 Le Québec donne le ton

### 5 Mobiliser des standards statistiques internationaux « neutres »

#### 5.1 Sauver les recensements et la langue française en Afrique : des missions qui débordent de la Francophonie

#### 5.2 Transformer la langue française en indicateur objectif du développement en Afrique

### 6 Conclusion : une objectivité scientifique neutralisant des inégalités entre le Nord et le Sud

### Remerciements

### Bibliographie

## 1 Introduction

En pianotant « langue française » sur Google, le moteur de recherche me répond entre autres qu'elle compte 321 millions de locuteurs en 2022. L'article de Wikipédia en tête de liste fournissant ces informations m'apprend encore que la langue française est parlée sur les cinq continents, qu'elle est langue officielle dans 29 pays et qu'elle est utilisée dans de nombreuses organisations internationales, dont l'Organisation des Nations Unies (ONU).<sup>1</sup> En cliquant sur les sources, je découvre rapidement que les chiffres proviennent de l'Observatoire de la langue française (désormais « l'Observatoire » dans le texte). Ce dernier diffuse de nombreuses informations statistiques : parmi les 321 millions de personnes capables d'utiliser le français, 255 millions le pratiquent quotidiennement et c'est en Afrique qu'elles sont les plus nombreuses.<sup>2</sup> D'autres chiffres sur l'apprentissage du français à travers la planète côtoient la présentation de programmes éducatifs particulièrement présents sur le vaste continent africain.<sup>3</sup> Les images choisies pour illustrer les francophones témoignent d'une volonté de valoriser la diversité des locuteur·trice·s de la langue française : on y voit des hommes et des femmes de toutes les couleurs, souvent jeunes, souriant·e·s et en bonne santé, portant parfois des habits traditionnels de leur région ; des gens de l'hémisphère Nord comme du Sud.

Les chiffres de l'Observatoire entrent en résonance avec les activités de l'Organisation internationale de la Francophonie<sup>4</sup> (OIF), où l'Observatoire a vu le jour. Depuis les années 2000, les activités de l'Observatoire jouent un rôle important à l'OIF. En témoigne le discours de Louise Mushikiwabo, actuelle secrétaire générale de l'OIF, qui « compte faire de l'observatoire un véritable centre de données probantes et de veille. » (OIF, 2022, p. 11). Comme toute institution, l'OIF a besoin d'informations statistiques à la fois pour orienter ses programmes politiques et pour construire son image sur la scène internationale (Desrosières, 2010). La « veille » dont parle Louise Mushikiwabo fait référence à la surveillance prospective de la statistique, à la volonté de mesurer l'évolution passée et présente du français pour essayer d'anticiper des scénarios d'avenir (OIF, 2019, p. 17) : quelle est l'évolution du français ces dernières années ? dans quelles régions a-t-il progressé ou régressé ? quelles sont les conditions qui en favorisent l'essor ou le recul ? Si ce genre de questions préoccupent l'Observatoire et ses partenaires sur le plan scientifique, elles trouvent un profond ancrage politique concernant la défense et la promotion de la langue française.

Les chiffres déploient une aura de scientificité et d'objectivité. Ils fournissent une réponse instantanée qui épargne de longues discussions et donnent l'impression que l'on peut trancher de façon neutre là où des avis subjectifs divergent (Merry, 2016). L'objectif de cet article est d'analyser les discours scientifiques et politiques qui animent le processus de quantification du français dans les publications de l'OIF. Il s'agit d'identifier comment des réseaux d'alliances institutionnelles se forment et comment l'Observatoire assume une entreprise documentaire qui se veut objective et indépendante des projets de l'OIF malgré son rattachement à cette institution. En général, démographes et statisticien·ne·s sont conscient·e·s de ne pas faire un métier « neutre » ; ils/elles savent que leur travail de quantification revient à transformer notre perception du monde (cf. Desrosières, 2008). Leurs raisonnements sont plutôt orientés vers une recherche « d'objectivité », posture qui consiste à écarter toute forme d'influence idéologique ou de biais méthodologique de la quantification. Cela s'observe aussi dans les travaux de l'Observatoire et de l'ODSEF qui utilisent rarement le terme « neutre », mais cherchent malgré tout à légitimer une approche exempte d'influences en tout genre.

## 2 Méthodologie et données

### 2.1 Une sociolinguistique critique de la quantification des langues

Mon analyse s'inscrit dans une sociolinguistique critique (Heller, 2002) de la documentation des langues. Adoptant une démarche ethnographique et historiographique, je conçois la quantification comme un processus institutionnel dont les activités sont régulées par des discours (Duchêne, 2008). L'intérêt de cette approche

---

1 « Français », Wikipédia (consulté le 17.11.2022).

2 « Combien de francophones dans le monde ? » Site officiel de l'Observatoire (consulté le 17.10.2022).

3 « Apprentissage du français : état des lieux et tendances » (consulté le 17.10.2022).

4 « Francophonie » avec « F » majuscule renvoie à la Francophonie institutionnelle, à la dimension politique. Avec « f » minuscule, il s'agit des personnes et milieux qui utilisent le français dans leur quotidien (dimension plutôt sociale et culturelle).

réside dans la recherche d'une multitude de perspectives différentes sur les actions de l'institution. Il s'agit de prendre en considération des expériences ne provenant pas uniquement des personnes qui ont un impact décisionnel direct sur l'orientation des chiffres à l'OIF, mais d'observer comment d'autres acteurs et actrices en dehors de l'institution agissent en rapport aux discours de quantification (Smith, 2005). À cet effet, le concept de *gouvernementalité* (Foucault, 2004a ; 2004b) sert de grille de lecture. Schématiquement, la gouvernementalité est une manière de concevoir la construction des savoirs en tant que processus socio-historiquement situé dans des relations de pouvoir. La gouvernementalité est un ensemble de pratiques et de techniques plus ou moins coordonnées, dont le but est de produire des connaissances sur la population, le territoire et les individus pour chercher à diriger un projet politico-économique (Martín Rojo, 2016). Parler d'une *analyse de la gouvernementalité de la quantification de la langue française* revient à chercher à identifier l'ensemble des enjeux politiques et économiques qui alimentent cette activité documentaire scientifique et qui lui confèrent une légitimité dans l'espace public, voire contribuent à asseoir ou contester des rapports de pouvoir (Humbert, 2022). Ces éléments constitutifs de la gouvernementalité de la quantification m'amènent à porter le regard sur :

- a) les conditions de production de la quantification ;
- b) les intérêts politiques et scientifiques qui favorisent la formation de réseaux institutionnels dans le but de renforcer la quantification ;
- c) l'émergence de tensions durant une partie ou l'ensemble du processus de quantification.

À l'aune des observations de Fraser (2003) qui insiste sur les relations rhizomiques animant la gouvernementalité, chacun de ces aspects nécessite de porter le regard au-delà de la seule institution de l'OIF, de prendre en compte des collaborations ou des réactions qui se font aussi en marge d'un contexte officiel.

## 2.2 Aperçu des rapports institutionnels et des publications qui animent la quantification

En mobilisant une multitude de réseaux individuels ou collectifs, deux institutions coordonnent l'essentiel des activités de quantification : l'Observatoire et l'ODSEF. Les deux institutions opèrent de façon transparente : les sources et démarches méthodologiques, ainsi que les montants et les origines institutionnelles des fonds mobilisés, sont clairement mentionnés. D'autres organismes sont actifs de façon plus ponctuelle ou distante ; ils ne figurent pas au centre de mon analyse et je ne parviendrai pas à tous les mentionner ici.

L'Observatoire et l'ODSEF collaborent étroitement dans la quantification de la langue française, tout particulièrement dans le dénombrement des « francophones ». Publiant des chiffres tous les quatre ans, ils communiquent à chaque étape de la quantification : récolte et analyse des données, démarche méthodologique, pistes à approfondir, de nombreux aspects sont discutés. S'ils échangent continuellement, les deux observatoires ne fonctionnent pas tout à fait de la même manière et leurs publications s'adressent à des publics différents. Schématiquement, l'Observatoire vise un public plutôt large et politique (section 2.2.1) et l'ODSEF navigue davantage entre les milieux académiques et dans les institutions statistiques internationales (section 2.2.2).

### 2.2.1 Les activités de l'Observatoire

Basé à Paris depuis 2008, l'Observatoire a déménagé à Québec en 2022. Il fait partie des programmes de l'OIF et a pour tâche de

recueill[ir] et analys[er] des données sur la situation du français par pays, par secteur d'activité et dans les organisations internationales afin de pouvoir disposer de statistiques fiables sur la place et les usages de cette langue dans le monde.<sup>5</sup>

Impliquant aussi une démarche qualitative,<sup>6</sup> l'activité documentaire de l'Observatoire est surtout quantitative. En marge des nombreux chiffres qu'il diffuse sur son site internet, l'Observatoire publie principalement

---

<sup>5</sup> [Site officiel de l'Observatoire](#) (consulté le 17.10.2022).

<sup>6</sup> L'Observatoire s'intéresse par exemple aux variations sociolinguistiques régionales et sociales du français. Cet aspect est généralement abordé sous l'angle qualitatif et vise à célébrer la diversité de la langue française à travers le monde (Humbert, 2023).

deux ouvrages : *La langue française dans le monde* et le *Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales*. Le premier ouvrage suit un rythme quadriennal. Il s'agit d'un livre à caractère encyclopédique, qui offre de nombreuses informations statistiques sur le nombre de francophones dans le monde, la présence du français sur Internet, l'évolution de l'enseignement et de l'apprentissage du français (en tant que langue première, seconde ou étrangère), les rapports entre économie et langue française, etc. *La langue française dans le monde* est le fruit d'une étroite collaboration avec : un comité scientifique de chercheur·euse·s (convoqué·e·s par l'Observatoire) ; l'ODSEF ; d'autres acteurs et institutions convoqués de façon plus ponctuelle, souvent pour apporter un éclairage thématique. Ce sont principalement les relations institutionnelles qui animent l'analyse des données diffusées dans cet ouvrage que j'étudie ici.

Le second ouvrage, le *Vademecum* (voir OIF, 2020), contient à la fois une quantification des usages linguistiques au sein des organisations internationales comme l'Union européenne, l'ONU ou l'Union africaine, à la fois un guide pour orienter les pratiques des diplomates et les inciter à plus utiliser le français et d'autres langues que l'anglais dans les enceintes internationales. Je ne reviendrai pas sur le *Vademecum*, mais il me paraît important d'en mentionner l'existence pour montrer que les pratiques documentaires de l'Observatoire sont étroitement liées à la diplomatie de l'OIF et à une quête de positionnement de la langue française sur la scène internationale.

Sur son site internet, l'Observatoire diffuse également de nombreux documents provenant d'études dont l'Observatoire n'est pas toujours l'auteur. Il s'agit parfois d'épreuves de travail, de rapports d'enquêtes issus d'instituts de sondage ou de recherches universitaires, mais aussi de traités, de diagrammes, de cartes. Ainsi, l'Observatoire récolte une grande quantité de données et de résultats provenant d'autres institutions pour parfois offrir sa propre interprétation du sujet. C'est aussi une manière pour l'Observatoire de prouver que ses analyses s'appuient sur une littérature dont il n'a pas le contrôle total, renforçant ainsi le sentiment d'objectivité dans la démarche méthodologique.

### 2.2.2 Les activités de l'ODSEF

Situé à Laval (Québec), l'ODSEF a été fondé en 2009 grâce à un accord entre le gouvernement du Québec, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'OIF et l'Université Laval.<sup>7</sup> Depuis cette période, l'ODSEF participe activement à l'émulation de projets de recherches démographiques sur le continent africain, pas uniquement sur la thématique des langues, mais aussi sur l'éducation ou l'accès à l'emploi. Comme nous le verrons, l'ODSEF joue un rôle-clé dans la mise en œuvre de programmes scientifiques et politiques en faveur de la sauvegarde du patrimoine démographique africain et du développement des appareils statistiques sur ce vaste continent.

Le site internet de l'ODSEF est riche en ressources et informations. L'ODSEF y diffuse de nombreux rapports et notes de recherche, détaillant notamment sa démarche méthodologique pour la quantification des francophones dans une série de documents régulièrement mis à jour et intitulés *Estimations des populations francophones dans le monde. Sources et démarches méthodologiques* (par ex. ODSEF, 2022). À la différence de l'Observatoire, les documents de l'ODSEF sont généralement signés de leur(s) auteur(s) ou autrice(s) et se destinent surtout à un lectorat académique spécialisé. L'ODSEF dispose également d'un centre de données, incluant des atlas statistiques. La langue française en Afrique est une des thématiques centrales dans les publications et données de l'ODSEF, tout comme l'emploi et l'éducation. Il convient encore de mentionner l'existence d'un important fonds d'archives d'enquêtes et recensements numérisées.<sup>8</sup> Enfin, de nombreux articles en ligne et d'autres sources témoignent de la grande quantité d'événements scientifiques auxquels participent des membres de l'ODSEF ou des chercheur·euse·s invité·e·s.

## 2.3 Données analysées

À partir de la littérature scientifique, puis des publications et des sites internet de l'OIF, de l'Observatoire et de l'ODSEF, je suis remonté aux sources des conversations méthodologiques et politiques qui ont rendu la quantification des langues possible. Après avoir documenté une grande partie des textes qui permettent

<sup>7</sup> « À propos », [site officiel de l'ODSEF](#) (consulté le 15.11.2022).

<sup>8</sup> « Fonds Gregory-Piché », [site officiel de l'ODSEF](#) (consulté le 11.11.2022).

de comprendre comment sont produits les chiffres sur la langue française, j'ai mené sept entretiens semi-directifs avec des actrices et acteurs sollicités dans des programmes scientifiques en lien avec la documentation quantitative ou qualitative de la langue française. Ils ont ensuite été transcrits et anonymisés. Les entretiens semi-directifs constituent de précieux témoignages : ils permettent non seulement d'approfondir la perspective personnelle d'individus concernés par l'entreprise quantitative, mais aussi d'affiner la recherche de textes qui avaient échappé à ma première récolte. Pour tenter de préserver leur anonymat, je resterai très évasif sur ces personnes et les cite indirectement dans le texte : il s'agit de statisticien·ne·s, de fonctionnaires internationaux ou encore de sociolinguistes. Par ailleurs, je les nomme à l'aide de l'écriture inclusive (un·e statisticien·ne) pour flouter davantage leur identité.

Dans cet article, je me concentre sur les documents qui permettent de reconstruire la création de l'Observatoire et de l'ODSEF dès les années 2000. Plusieurs événements scientifiques ont permis aux institutions d'affiner leur pratique de quantification jusqu'à 2022. Je les décris dans le courant de l'analyse. Les rapports et entretiens qui reviennent sur ces événements permettent de mieux saisir d'où proviennent les intérêts et quels points de tensions émergent, notamment entre individus et institutions du Sud et du Nord. Les documents présentent toutefois une particularité : la perspective du Sud est conditionnée par celle du Nord, puisque tous les documents analysés sont édités et publiés par des institutions qui sont contrôlées par le Nord.

### 3 La Francophonie du Nord au Sud

L'OIF est une organisation internationale composée de 88 États et gouvernements membres. Parmi ces « États », on retrouve autant de pays dont la souveraineté est traditionnellement reconnue (par exemple la France) que des régions – appelées « gouvernements » par l'OIF – n'ayant pas le même statut politique sur la scène internationale (par exemple le Québec ou la Louisiane).<sup>9</sup> Les pratiques de l'OIF s'inscrivent dans celles de toute organisation internationale : ses membres signent une Charte ; ils se retrouvent sous la forme d'assemblée parlementaire ; une secrétaire générale représente l'organisation et en coordonne les actions. En outre, l'OIF coordonne des activités entre quatre opérateurs, dont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et le média international d'expression française TV5MONDE.<sup>10</sup> Fondée sous cette forme au début des années 2000, l'OIF est tributaire d'une histoire remontant aux années 1960, période de décolonisation (section 3.1). Depuis ses débuts, elle opère des rapprochements institutionnels avec d'autres institutions, en particulier l'UNESCO (section 3.2). Cette histoire complexe a un impact important sur les ressources mobilisables pour quantifier la langue française (section 3.3).

#### 3.1 L'OIF : entre non-alignement, altermondialisme et (néo)colonialisme

Après la Seconde Guerre mondiale, les empires politiques reconfigurent leur rapport aux colonies. En plus de la transformation des marchés politico-économiques capitalistes, la langue et l'éducation se présentent comme des moyens alternatifs de maintenir une forme de pouvoir sur les anciennes colonies (cf. Heller & McElhinny, 2018). Parallèlement, la statistique des langues a joué un rôle important dans la légitimation des rapports de pouvoir, notamment dans des pays impliquant des minorités francophones (Canada, Belgique et Suisse), mais aussi dans de nombreuses régions colonisées (Duchêne & Humbert, 2018). Dans ce contexte, l'OIF se présente souvent comme une alternative culturelle et politique à la globalisation économique anglo-saxonne. Cherchant une forme de non-alignement, l'OIF concentre ses efforts sur la diplomatie, l'éducation, la diversité linguistique et culturelle et, bien sûr, la langue française, pour tenter de contrer un discours avant tout économique et anglo-saxon (Parker, 2006 ; Pinhas, 2008). L'histoire de la Francophonie se caractérise par la mise en scène d'un dialogue constant entre le « Nord » (principalement la France et le Québec) et le « Sud » (principalement des pays du continent africain et de l'Océan indien). Dès les années 1970-1980, la Francophonie essaie de définir un projet qui pose la langue française comme un rempart contre l'homogénéisation (anglo-saxonne) du monde, comme un outil favorable à l'essor universel de la démocratie et de la diversité culturelle (Glasze, 2011), en particulier sur le continent africain où la langue française jouerait un rôle important dans le développement de l'éducation et de l'économie (Chaudenson, 1991 ; Maurais et

9 « 88 États et gouvernements », [site officiel de l'OIF](#) (consulté le 06.10.2022).

10 « La Francophonie en bref », [site officiel de l'OIF](#) (consulté le 06.10.2022).

al., 2008). Ces discours sont contestés par certain·e·s auteur·e·s du Nord comme du Sud, taxant l'OIF et ses prédécesseurs d'avatar de l'impérialisme français ou d'un colonialisme déguisé (Canut, 2010 ; Ndiaye, 2021).

Les activités de la Francophonie sont interprétées diversement à travers le monde. Au Québec, il s'agit d'une voie alternative pour faire entendre son combat politique sur la scène internationale et essayer de renforcer ainsi sa lutte pour plus d'autonomie au Canada (Paquin, 2006). Les Québécois·e·s entament un combat politique pour maintenir la vitalité de la langue française dans la société québécoise et canadienne. Ils/Elles le mènent aussi à travers le développement d'une statistique très détaillée des langues (Prévost & Beaud, 2002). En France, la Francophonie semble avoir peu d'écho dans l'espace public, même si l'infrastructure centrale de l'OIF et de ses entités antérieures se trouve à Paris depuis plusieurs décennies. Quant aux pays du continent africain, l'OIF y trouve un accueil variable, dont il est difficile de réellement saisir la portée depuis le Nord, tant les contextes politiques diffèrent et tant la littérature issue d'auteurs africains est soumise à un filtrage logistique et idéologique parfois radical (cf. Canut, 2010).

Sur son site officiel, l'OIF raconte une histoire plutôt harmonieuse entre le Nord et le Sud. L'ancien Président du Sénégal et membre de l'Académie française, Léopold Sédar Senghor, est présenté comme l'un des fondateurs et moteurs de cette initiative qui viendrait du Sud. Attribuant l'origine du terme « francophone » à Onésime Reclus « pour décrire l'ensemble des personnes et des pays utilisant le français »,<sup>11</sup> l'OIF fait l'impasse sur le discours ardemment colonial et assimilationniste du géographe français du début du XX<sup>e</sup> siècle (cf. Pinhas, 2004), afin de mettre en valeur tout le travail de Senghor et de ses associés. Cette version plutôt romantique d'une histoire qui aurait été écrite grâce à la dévotion d'intellectuel·le·s du Sud, principalement originaires d'Afrique subsaharienne, est critiquée par plusieurs intellectuels africains (Beti, 1988 ; Mabanckou & Mbembe, 2018 ; Ndiaye, 2021). Diversement, ils reprochent à la Francophonie de ne pas parvenir à atténuer les rapports de pouvoir entre le Nord et le Sud, mais aussi d'exagérer le rôle positif de la langue française en Afrique. D'autres auteurs regrettent que l'OIF ne s'engage davantage pour concrétiser ses ambitions politiques : s'ils reconnaissent l'effort diplomatique, ils souhaiteraient que l'organisation s'investisse plus dans les projets éducatifs et économiques, notamment à travers la création d'un espace de libre-échange et de libre-circulation au sein de la Francophonie (cf. Philip, 2015). Ainsi, si le dialogue Nord-Sud est constitutif de l'OIF dès ses débuts, il est aujourd'hui encore animé de fortes tensions et inégalités dont l'OIF ne parle pas ou peu.

### 3.2 Les rapprochements entre la Francophonie et l'UNESCO : un terreau fertile pour la quantification du français

Depuis les années 1960, la Francophonie et l'Unesco ont opéré des rapprochements institutionnels. Aujourd'hui, les missions de l'OIF sont articulées en quatre parties et font écho aux objectifs de l'Unesco (voir le tableau ci-dessous). Cette accointance trouve des origines historiques : les deux institutions ont prolongé leur *Accord de coopération* en 2000 (UNESCO & OIF, 2000), conclu une première fois en 1976 avec l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) (idem, p. 1), ancêtre de l'OIF. Cet accord permet surtout à l'UNESCO et l'OIF de faciliter des collaborations directes et d'échanger des informations plus rapidement.

Objectifs de l'Unesco	Missions de la Francophonie
<p>Depuis 1945, notre mission est de bâtir la paix internationale par le biais de la coopération, qui constitue le seul moyen de nouer des liens entre les nations.</p> <p>C'est pourquoi, en tant que laboratoire d'idées, l'UNESCO cherche à partager son expertise exhaustive dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture<sup>12</sup>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique</li> <li>• Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme</li> <li>• Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche</li> <li>• Développer la coopération économique au service du développement durable<sup>13</sup></li> </ul>

Tableau 1. Les objectifs<sup>12</sup> de l'UNESCO et les missions de l'OIF<sup>13</sup>

11 « Une histoire de la Francophonie », site officiel de l'OIF (consulté le 06.10.2022).

12 « Notre expertise », site officiel de l'UNESCO (consulté le 10.10.2022).

13 « La Francophonie en bref », site officiel de l'OIF (consulté le 10.10.2022).

Les thématiques communes sont principalement l'éducation, la paix, la culture et la coopération. En outre, en lisant la suite de la description des deux institutions et en observant leurs activités concrètes, on constate que les deux institutions concentrent la majeure partie de leurs efforts sur le continent africain.<sup>14</sup> Les ressemblances sont frappantes, mais la *French touch* de l'OIF est aussi visible. Premièrement, la mention explicite de la promotion de « la langue française » – mise en parallèle à celle de la « diversité culturelle et linguistique » – est un premier signe distinctif de l'une des idéologies directrices de l'OIF : la langue française est posée comme une garantie de la sauvegarde de la diversité linguistique face à un anglais menaçant une monolinguisation du monde (voir aussi OIF, 2020). Pour montrer son engagement en faveur de la diversité linguistique, l'OIF soutient par exemple l'implantation d'enseignements bilingues en Afrique à travers les programmes École et langue nationale en Afrique (ELAN), dont le but est de favoriser les apprentissages dans une langue africaine locale.<sup>15</sup> La promotion d'enseignements bilingues reste toutefois conçue dans l'optique de consolider la pratique du français sur le continent africain. Deuxièmement, la présence des « droits de l'Homme » (avec un H majuscule) renvoie à la tradition humaniste et démocratique franco-française. Dans l'ensemble, les missions de l'OIF sont un rappel clair d'une légitimation du rapport entre langue française et diplomatie internationale, suggérant que le français est depuis longtemps un outil de communication universel dans le domaine humanitaire (Garrido, 2022), que son usage en situation de conflit international permettrait de garantir une forme de neutralité en transcendant les particularismes identitaires des parties opposées.

Les pratiques de l'Observatoire et de l'ODSEF partagent de nombreux points communs avec celles de l'UNESCO. Disposant d'un Institut de statistique, l'UNESCO effectue un important travail documentaire et statistique, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la sauvegarde du patrimoine culturel international. À ce propos, dans leur *Accord de coopération*, l'UNESCO et l'OIF « reconnaissent la nécessité d'éviter de faire double emploi dans la collecte, l'analyse, la publication et la diffusion des informations statistiques et législatives. Elles combinent leurs efforts afin d'assurer la meilleure utilisation des renseignements statistiques et législatifs. » (UNESCO & OIF, 2000, p. 2). Tout cela présuppose des liens étroits et des pratiques institutionnelles semblables entre l'UNESCO et l'OIF, mais aussi la nécessité de coordonner des pratiques documentaires sur le plan statistique. En plus de partager des thématiques politiques communes, les deux organisations internationales sont amenées à coordonner des dispositifs scientifiques dans le but d'obtenir l'expertise objective nécessaire pour orienter des activités politiques, économiques et surtout éducatives. On va le voir, ces conditions de production constituent un terreau fertile pour développer les activités de l'Observatoire et de l'ODSEF.

### 3.3 Un puissant réseau académique et diplomatique en héritage

Si les fondations de l'OIF sont présentées comme le fruit d'une volonté africaine, une grande partie de son infrastructure se situe au Nord, notamment à Paris où siège le quartier général de l'institution. Cette réalité est encore plus frappante concernant la quantification de la Francophonie et de la langue française. Avant la création de l'OIF et de l'Observatoire, nombre de chercheur·euse·s ont tenté de fournir des statistiques sur le nombre de francophones dans le monde, tentant parfois des corrélations avec les domaines éducatif, économique, politique ou social. L'essentiel des fonds engagés dans ces recherches provenait du Nord, tout comme la plupart des institutions académiques disposant d'infrastructures adéquates.

Le Québec dispose d'une expérience approfondie en la matière, puisque la province est parvenue à institutionnaliser la quantification et documentation du français tout en associant ce processus scientifique à des revendications politiques (Prévost & Beaud, 2002). À partir des années 1960, de nombreuses initiatives en faveur de la défense et de la promotion du français ont lieu au Québec. On peut citer la création de l'Office de la langue française, le développement précoce de la démoulinguistique et son institutionnalisation, ou encore la *loi 101* qui fait du français la seule langue officielle du Québec. Sans pouvoir aller dans les détails, on peut encore mentionner ici l'importance des réseaux de recherche de l'AUF, qui permettaient à des universitaires de se rencontrer et discuter, entre autres, de l'avenir de la langue française ou de la situation du français dans le monde (par ex. Chaudenson, 1991 ; Chaudenson & Rakotomalala, 2004 ; Maurais et al.,

14 À noter que l'UNESCO et l'AUF avaient déjà formalisé un rapprochement durant les années 1960, car les deux institutions partageaient un intérêt commun pour des questions relatives à l'éducation, tout particulièrement en Afrique (Gillibert, 2022).

15 [Plus d'informations sur ELAN ici](#) (site consulté le 31.07.2023).



2008). C'est en grande partie à travers les réseaux de l'AUF que chercheur·euse·s du Nord et du Sud se rencontrent et collaborent. S'ils/elles avaient plutôt tendance à œuvrer chacun de leur côté, (socio)linguistes, démographes et statisticien·ne·s se réunissent à partir des années 2000, notamment à travers un important Séminaire international organisé en 2008 par l'Observatoire (voir section 4).

L'Observatoire a hérité des ressources et réseaux du Haut Conseil de la Francophonie (HCF). Fondé en 1984 sur décret de François Mitterrand (Haut Conseil de la francophonie, 1986, p. 5), alors Président de la République française, le HCF avait déjà pour objectif de fournir des données statistiques sur la Francophonie. Le HCF n'avait toutefois pas la même approche ni le même ancrage institutionnel que l'Observatoire actuel. D'une part, le HCF avait un lien plus direct avec l'État français. D'autre part, son travail faisait l'objet d'une rencontre annuelle d'une trentaine ou quarantaine de personnalités. Ces dernières étaient rarement expertes de questions statistiques ou démographiques, mais il s'agissait d'universitaires issu·e·s d'études littéraires, linguistiques ou provenant des sciences exactes ou naturelles, de journalistes, de poètes et écrivain·e·s. Dès 1986, le HCF publie un rapport intitulé *État de la francophonie dans le monde*. Ces rapports sont très denses, contiennent de nombreuses listes et tableaux ainsi que des annonces pêle-mêle d'activités associées à diverses pratiques de la langue française dans le monde. Hormis des chiffres sur le nombre de francophones, on y trouve des revues de presse informant le lectorat d'activités artistiques, politiques ou littéraires locales en lien avec la langue française.

L'Observatoire a modifié sa démarche documentaire en profondeur et notamment le titre des publications. Exit *État de la francophonie dans le monde*, on parle dès 2010 de *La langue française dans le monde*. L'Observatoire s'écarte ainsi des thématiques plus géopolitiques de la Francophonie pour parler de la langue que tou·te·s les francophones auraient en commun. Ce changement de titre est emblématique du processus de neutralisation des tensions que je vais exposer dans la suite de l'article : on évite les sujets sensibles – potentiellement sources de division au sein de la Francophonie – pour mettre en évidence ce qui permet de rassembler tou·te·s les francophones. Selon un·e fonctionnaire à l'OIF, le fait de se concentrer exclusivement sur une analyse de la langue française est le résultat des bouleversements structurels des années 2000 à l'OIF : de nombreux rapports d'activité étaient produits à l'interne entre l'OIF et l'AUF ; il y avait un risque de créer des doublons au sein de l'administration, d'où l'idée que l'Observatoire concentre ses efforts sur la rédaction d'une analyse de la situation du français par régions et par domaines. Néanmoins, certaines pratiques du HCF ont été conservées. L'Observatoire continue d'envoyer un questionnaire auprès des réseaux diplomatiques de la France ou des représentations de l'OIF à travers le monde. Par le passé, le HCF envoyait un questionnaire d'environ vingt pages sous forme de tableaux. Les employés diplomatiques français, généralement des « attachés culturels de coopération » selon un·e fonctionnaire de l'OIF, devaient y inscrire une foule d'informations souvent compliquées voire impossibles à obtenir : le taux d'alphabétisation dans le pays, la/les langue(s) officielle(s) et langue(s) d'enseignement, la quantité d'importations et d'exportations avec la France ou d'autres pays francophones, le nombre d'enseignants et d'élèves dans les classes de français (en distinguant la langue étrangère, seconde ou maternelle), etc. (le premier questionnaire est reproduit dans Haut Conseil de la francophonie, 1986, p. 352-369). Certaines informations étaient probablement inexistantes dans de nombreux cas. Selon un·e fonctionnaire de l'OIF, le personnel diplomatique français est généralement suffisamment bien implanté pour savoir à qui s'adresser pour trouver des informations soit auprès des ministères locaux, soit auprès d'autres institutions culturelles, éducatives ou statistiques sur place.

Aujourd'hui, le questionnaire a été simplifié et adapté aux modalités numériques. Le réseau diplomatique français – généralement les ambassades de France – est encore sollicité dans certains « pays du Sud », là où les institutions locales peinent à fournir des réponses au questionnaire de l'Observatoire (OIF, 2019, p. 18). Je n'irai pas dans les détails du questionnaire ici, mais il est important de souligner son double rôle : celui de récolter des informations plus rapidement auprès des États et gouvernements à l'étranger ; celui de maintenir le lien avec des institutions de la Francophonie et de la France à travers le monde. Cet aperçu du déploiement des questionnaires à travers le monde montre à quel point le réseau diplomatique français constitue un puissant réseau d'informations pour l'Observatoire. Là où ni l'OIF, ni les autorités locales ne disposent de ressources, l'État français est capable de contacter des individus maîtrisant les codes bureaucratiques français – qui semblent être aussi ceux de l'OIF – à peu près partout dans le monde. En outre, la France met son réseau à disposition de façon ponctuelle pour soutenir les recherches de l'Observatoire.

## 4 Une non-neutralité presque assumée dans la quête d'objectivité

Plusieurs événements marquent un tournant dans la quantification de la langue française en 2008. Deux sociolinguistes africain·e·s et un·e statisticien·ne canadien·ne m'ont raconté une version concordante de la restructuration des programmes de recherche de l'AUF : dès le début des années 2000, l'AUF supprime ses réseaux de recherche spécifiques, au moment où la création de l'Observatoire et de l'ODSEF est en train de se discuter dans d'autres milieux. Pour certain·e·s sociolinguistes et démographes, la création de l'Observatoire et de l'ODSEF se présente comme une voie alternative pour poursuivre leurs activités scientifiques. Il y a donc aussi un intérêt à se repositionner dans des milieux en mutation. Dans ce contexte, l'OIF et ses partenaires organisent un premier *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde* (désormais « le Séminaire ») en juin 2008 à Paris (voir OIF, 2008), conviant une cinquantaine de personnalités des milieux académiques et politiques, afin de proposer des réflexions méthodologiques utiles à l'Observatoire. Les discours rapportés de cet événement sont importants, car ils permettent d'observer la formation et l'évolution des pratiques de quantification des deux observatoires.

### 4.1 Pondérer des discours entre neutralité et objectivité

Préparé à la suite de consultations durant plus d'une année (OIF, 2008, p. 5-6), le Séminaire est principalement organisé par l'OIF et l'AUF. Les discours et discussions ont été rapportés sous forme écrite, dans le but d'être distribués lors du Sommet de la Francophonie à Québec quatre mois plus tard (idem, p. 6). Cela signifie que les résultats du séminaire ont aussi une visée politique et qu'ils cherchent à toucher un public qui n'est pas exclusivement académique. Si le Séminaire rassemble en grande partie des personnalités issues des sciences du langage, de la didactique des langues étrangères, de la démographie et de la sociologie quantitative, il compte bon nombre de fonctionnaires internationaux, de politicien·ne·s et de représentant·e·s d'institutions généralement francophones. La lecture du rapport permet ainsi d'observer les principales positions des milieux scientifiques et politiques ainsi que les tensions qui ont alimenté les débats.

Il convient de s'arrêter sur deux aspects qui vont devenir structurants des pratiques de quantifications à l'Observatoire : la manière de légitimer l'observation du français ; le déploiement et la coordination de ressources institutionnelles. Rédigé par le responsable de l'Observatoire en synthèse du Séminaire (OIF, 2008, p. 91), un condensé de ces enjeux apparaît dans *La langue française dans le monde 2010*, afin de signifier au lectorat une rupture avec les publications précédentes. On y lit « les principales conclusions qui ont guidé le travail de l'Observatoire de la langue française » résumées en « deux principes » :

1. L'observation est légitime, revient à l'OIF et doit servir à élaborer des stratégies indispensables car le laisser-faire consacre la victoire de l'unilinguisme, surtout en Europe. Ces stratégies sont nécessaires pour corriger des errements, se donner des objectifs politiques au service des locuteurs, comme l'a fait le Québec par exemple (grâce aux enquêtes et aux lois), mais sans s'arrêter à un objectif purement utilitariste.
2. L'observation n'est donc pas inactive : observer, c'est déjà agir. Elle suppose néanmoins une réflexion sur ses présupposés et ses conséquences éventuelles car « la langue est une existence et pas une essence ». Il faut donc tenir compte de ses représentations différentes suivant les pays et parfois même les communautés humaines. (OIF, 2010, p. 4)

Dans l'extrait ci-dessus, les discours de chercheur·euse·s se mêlent à ceux des responsables institutionnels. Le fait que l'observation revient à l'OIF – et non à l'Académie française ou à l'UNESCO – n'est pas discuté, mais posé comme un acquis incontestable. De plus, l'observation scientifique du français est clairement annoncée comme un outil au service d'un programme politique, dont le but principal est d'empêcher « une victoire de l'unilinguisme ». Le mot « victoire » présuppose qu'il existe soit une situation conflictuelle, soit une forme de compétition avec d'autres langues. La mention du Québec n'est pas anodine : comme on va le voir, il s'agit des francophones les plus expérimentés pour nourrir les stratégies de l'OIF. Quant au deuxième point évoqué dans l'extrait ci-dessus, il montre que l'Observatoire est attentif à la pluralité des points de vue exprimés lors du Séminaire. Il reprend les grandes lignes du discours d'un linguiste belge, Jean-Marie Klinkenberg, qui montre dans son exposé qu'il est impossible d'observer des phénomènes sociolinguistiques de façon totalement neutre et qui insiste entre autres sur les dimensions non essentialistes des langues (OIF,

2008, p. 23-26). Ainsi, l'Observatoire admet que son travail ne peut pas être totalement « neutre » (même si le terme est rarement présent dans ses publications). Il intègre subtilement un discours constructionniste pour justifier une entreprise scientifique positiviste nécessaire à la réalisation des missions politiques de la Francophonie.

Pour autant, il n'est pas question de parler d'une documentation purement « subjective » à l'Observatoire. La quête « d'objectivité » est le fil conducteur de l'ensemble des pratiques de quantification. La documentation de la langue française s'effectue en consultation avec des expert·e·s issu·e·s de sciences quantitatives objectivantes comme d'une perspective constructionniste qualitative. L'Observatoire présente ces expert·e·s comme des sources légitimant ou améliorant le travail documentaire (l'Observatoire parle fréquemment de « validation » des données et analyses par le Comité scientifique dans ses publications). Cette stratégie discursive se matérialise dans la façon de traiter la production des contenus et l'autorité dans *La langue française dans le monde* :

Les articles présentés dans cet ouvrage se veulent descriptifs et objectifs. Lorsqu'ils sont signés, ils n'engagent que leurs auteurs et les commentaires et analyses proposés par les rédacteurs anonymes (collaborateurs permanents ou ponctuels de l'Observatoire) ne constituent en aucune manière l'expression d'une position officielle de la Francophonie. (OIF, 2010, p. 5)

En d'autres termes, les interprétations des résultats publiés par l'Observatoire n'ont jamais de portée officielle et il existe deux types d'auteurs : une rédaction collective rendue institutionnelle et anonyme (l'Observatoire) ; des individus « externes » dont le nom apparaît distinctement (en général, des chercheur·euse·s, mais aussi des artistes). En convoquant l'avis d'expert·e·s et en effaçant les traces identitaires de sa propre rédaction, l'Observatoire renforce le caractère institutionnel et objectif des résultats statistiques qu'il publie. En invoquant les discours de l'OIF et ceux de personnalités qui abondent généralement dans son sens, l'Observatoire assume son ancrage politique subjectif. L'un dans l'autre, l'objectivité reste le moteur principal de la quantification qui, selon un·e fonctionnaire de l'OIF, se fait de manière totalement indépendante, sans influence idéologique quelconque d'autres instances de la Francophonie.

#### 4.2 Le Québec donne le ton

Les Québécois·e·s sont très présent·e·s lors du Séminaire de 2008, tant sur le plan scientifique que politique. Guy Dumas, un haut fonctionnaire actif dans l'application de la politique linguistique au Québec, illustre la façon dont les représentant·e·s québécois·e·s parviennent à imposer leur méthode et leur expérience dans le processus de quantification. Selon l'un·e de mes participant·e·s, il a joué un rôle important dans la création de l'ODSEF. Le contenu du discours de Guy Dumas confirme qu'il savait beaucoup de choses sur les synergies interinstitutionnelles en vue. En effet, il prononce un discours éclairant les principaux intérêts politiques qui justifient une documentation statistique plus objective et détaillée de la langue française dans le monde. À lire Guy Dumas, les principaux intérêts à « dresser un portrait véritable de la situation du français » émanent du Québec et de la France (OIF, 2008, p. 17). Encourageant les synergies avec les travaux provenant de l'AUF, Guy Dumas annonce déjà le soutien du Secrétariat québécois à la politique linguistique à « la création de l'O[DSEF] auquel l'OIF, l'AUF et l'Université Laval seront notamment des partenaires associé[s] » (p. 19). Il présente l'OIF comme un coordinateur des actions documentaires de ces multiples institutions (ibidem), ce qui est encore le cas aujourd'hui. Il rappelle encore l'expertise et l'expérience sans commune mesure du Québec dans les domaines de la documentation statistique et linguistique du français (en particulier à travers les recensements et les travaux de terminologie) et de la surveillance politique du respect de lois linguistiques (p. 18). Il rappelle que « le Québec a vivement soulevé l'intérêt d'une observation du français, plus rigoureuse sur le plan scientifique, auprès de l'O[IF] » (p. 19).

Les grandes absentes de l'argumentaire de Guy Dumas, ce sont l'Afrique et l'éducation. Elles ne sont ni représentées dans son discours, ni dans les institutions qu'il soutient avec ferveur. Pourtant, il s'agit de sujets centraux dans les activités de l'ODSEF et de l'Observatoire. Cette absence est d'autant plus frappante lorsqu'il énumère les domaines qui « sont au cœur des préoccupations des États [...] francophones » :

- l'économie et [le] commerce (la langue des échanges commerciaux, la langue des normes et standards techniques) ;

- le travail (la langue des entreprises) ;
- l’immigration (la langue de la cohésion sociale et de l’intégration) ;
- la communication et [l’]audiovisuel (langue des nouvelles technologies de l’information et de la communication, langue de l’Internet) ;
- la recherche et [le] développement durable (idem, p.18).

La plupart de ces thématiques n’ont rien de totalement nouveau pour quiconque aurait consulté les différents volumes d’*État de la francophonie dans le monde* (1986-2005). Néanmoins, la présence de « l’immigration » détonne par rapport aux thématiques habituelles de la Francophonie. Les priorités de Guy Dumas donnent une teinte plus nordique à son discours, car elles représentent surtout des intérêts qui sont partagés par des États européens et nord-américains, mais pas forcément ceux d’États africains. Il est pour le moins difficile d’approfondir les perspectives africaines sur le sujet, dans la mesure où seul le sociolinguiste Salikoko Mufwene aborde les enjeux migratoires de façon frontale dans sa contribution au Séminaire, insistant entre autres sur les discriminations sociales et linguistiques que subissent les « francophones d’Afrique » lorsqu’ils migrent vers le Nord francophone (Humbert, 2023). En outre, aucun·e représentant·e d’une institution politique nationale africaine n’est présent·e au Séminaire (OIF, 2008, p. 109-123).

L’intérêt pour l’immigration va pourtant se matérialiser plus tard dans les travaux de l’ODSEF. En lisant les rapports méthodologiques de l’ODSEF, on apprend qu’une partie des travaux sur l’estimation des francophones, qui sont également utiles à l’Observatoire, ont été financés par l’autorité responsable des questions migratoires au Canada. En effet, Citoyenneté et Immigration Canada a confié à l’ODSEF « le mandat d’identifier les zones et/ou pays qui présentent, actuellement et dans le futur, de forts potentiels quant au recrutement d’immigrants économiques d’expression française au Canada hors Québec. » (ODSEF, 2017, p. iv) Si la statistique des francophones apparaît comme une mission internationale fondamentale pour l’OIF, les intérêts politico-économiques québécois et canadiens opèrent en trame de fond.

Ainsi, la quantification du français s’inscrit dans une quête d’objectivité scientifique qui se matérialise dans les discours et les pratiques des deux observatoires. *Objectivité* ne signifie toutefois pas *neutralité* : la légitimation de la mission statistique passe par des soutiens et des alliances qui voient dans les chiffres un moyen d’orienter leurs pratiques institutionnelles. Ces multiples intérêts non-neutres, qui n’ont pas nécessairement un impact direct sur la production des chiffres, peuvent paraître contradictoires. Si l’OIF voit dans la quantification un outil nécessaire à la construction et gestion d’une communauté internationale, les autorités canadiennes la conçoivent aussi comme un instrument permettant de servir leurs propres intérêts politico-économiques nationaux. Quant aux institutions sises au Sud, leur intérêt à quantifier le français peine à se faire voir, mais des tensions sont palpables auprès de quelques chercheur·euse·s africain·e·s.

## 5 Mobiliser des standards statistiques internationaux « neutres »

L’Observatoire et l’ODSEF cherchent à ancrer leur démarche documentaire dans d’autres institutions internationales considérées comme neutres, l’ONU et l’UNESCO. Le but est de légitimer une approche objective et scientifique de la quantification des langues, qui ne servirait pas uniquement les intérêts de l’OIF mais permettrait de répondre à d’autres défis concernant l’ensemble de la communauté internationale, en particulier sur le continent africain.

### 5.1 Sauver les recensements et la langue française en Afrique : des missions qui débordent de la Francophonie

La *Déclaration de Québec sur la sauvegarde et la mise en valeur des recensements africains* (2007) est emblématique des fondations rhizomiques et internationales de l’ODSEF et de l’Observatoire. Ce texte a été fait à Québec une année avant le Séminaire de 2008. Il a été signé par une centaine de chercheuses et chercheurs d’Amérique du Nord, d’Afrique et d’Europe, à l’occasion des « 7<sup>e</sup> Journées scientifiques du Réseau Démographie de l’[AUF] » (ibidem). On y apprend que les recensements africains sont en danger, en particulier les archives des recensements de population. Citant de nombreuses initiatives, les

signataires invoquent les « initiatives développées par le système des Nations unies » pour faire appel à une mobilisation d'organismes chargés de « préserver et valoriser ce patrimoine » des recensements (ibidem). Plus concrètement, les signataires s'adressent aux « gouvernements, [aux] institutions nationales, internationales et [à] la communauté scientifique » pour « entreprendre des actions urgentes en vue d'assurer la sauvegarde de ce patrimoine » (ibidem). Ces actions touchent à la mise en place d'une infrastructure logistique importante pour permettre aux recensements africains de conserver les données sur le long terme et de pouvoir les analyser selon des standards internationaux. En d'autres termes, la Déclaration appelle à développer les recensements de population en Afrique en s'adressant à la fois aux institutions locales et internationales. L'objectif de sauvegarde des recensements de population africains se matérialise dans les missions de l'ODSEF. Il en côtoie un autre associé à l'étude démographique de la langue française en Afrique.

Le premier objectif est de contribuer à assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine démographique des États de la Francophonie, un patrimoine qui est particulièrement menacé dans les États africains et qui nécessite ainsi des actions urgentes et bien ciblées. Les membres de la Francophonie, et le Québec en particulier, ont joué un rôle de premier plan lors de l'adoption de la Déclaration universelle et des conventions de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité culturelle. Il est donc essentiel d'assurer la sauvegarde des sources d'informations qui non seulement représentent un patrimoine mondial sur les populations mais qui, également, nous aident à rendre compte des éléments de leur diversité à travers le temps. Le second objectif de l'ODSEF est d'appuyer l'ensemble des initiatives permettant de circonscrire les dynamiques démolinguistiques et de mieux situer la place qu'occupe la langue française au sein des populations de la Francophonie. L'Afrique occupera à nouveau une place centrale dans les activités de l'O[DSEF] et non sans raison : c'est sur le continent africain qu'on observera les plus importantes augmentations de populations francophones au cours des prochaines décennies.<sup>16</sup>

Rappelant le rôle prépondérant du Québec à l'UNESCO dans la protection de la diversité culturelle, l'ODSEF se positionne comme institution par excellence pour favoriser l'essor des recensements africains, mettant en valeur à la fois son expertise scientifique et ses engagements politiques. Le second objectif est posé en parfaite complémentarité du premier : meilleurs seront les appareils statistiques en Afrique, meilleures y seront les ressources et études statistiques sur l'état et l'évolution de la langue française. Encore une fois, la mention de la « démolinguistique » fait directement appel à une expertise québécoise.<sup>17</sup>

Il s'agit là d'un élément que les statisticien·ne·s de l'ODSEF ont bien compris et qu'ils/elles cherchent à imposer dans l'arène des institutions internationales. Durant un entretien, un·e statisticien·ne canadien·ne m'explique que la statistique de la langue française ne peut pas se perfectionner avec le seul soutien de l'OIF et du Québec : il faut convaincre d'autres instances statistiques internationales, en particulier celle de l'ONU, dans le but de produire de meilleures données sur les langues partout dans le monde. Il/Elle est d'avis de la nécessité de présenter les enjeux linguistiques comme « des enjeux de politique publique » au-delà de la Francophonie. Il s'agit ainsi de convaincre un maximum d'États à recenser des caractéristiques linguistiques de manière plus détaillée, de les persuader que ce genre d'information statistique permettrait d'apporter un éclairage utile à l'orientation de politiques tant sur le plan national qu'international. Si tous les États se mettent à recenser assidûment les langues sur leur territoire, cela sera aussi bénéfique pour l'OIF et l'ODSEF, puisque les États produiront des données sur la langue française sans engendrer de frais pour la Francophonie. Ainsi, les intérêts politiques de l'OIF se fondent dans les pratiques politiques et scientifiques d'organisations internationales censées assumer une position « neutre » – qui ne doivent pas prendre parti dans des situations conflictuelles et qui fonctionnent selon des standards auxquels tous les membres doivent adhérer (voir l'article de Garrido, ce volume) – pour favoriser une documentation avant tout conçue comme une nécessité pour la Francophonie... et le Québec.

16 « À propos », [site officiel de l'ODSEF](#) (consulté le 24.10.2022).

17 Certes, la démolinguistique n'est pas uniquement une science québécoise. La Catalogne ou encore le Pays basque sont d'autres exemples de régions où la démolinguistique fait partie des « sports nationaux ». Dans le contexte francophone, le Québec s'impose toutefois comme une référence.

## 5.2 Transformer la langue française en indicateur objectif du développement en Afrique

Le rapprochement entre documentation de la langue française et sauvegarde des recensements africains – en s'appuyant sur des références internationales telles que l'ONU et l'UNESCO – se matérialise aussi dans les travaux de l'Observatoire. L'Observatoire et l'ODSEF partagent un large réseau scientifique et politique pour faciliter une mission documentaire commune. On l'a vu, les deux observatoires concentrent une grande partie de leur effort sur l'étude statistique du français sur le continent africain. L'entreprise s'avère particulièrement compliquée, puisque les ressources statistiques sont souvent lacunaires et les États africains concernés n'ont pas forcément les moyens financiers (ni peut-être l'intérêt) pour les pallier, d'où la nécessité d'engager un discours politique pour les renforcer en invoquant des valeurs morales et des références scientifiques de notoriété internationale. Cette démarche s'observe dans la façon dont l'ODSEF et l'Observatoire mobilisent les Objectifs de développement durable (ODD) pour l'horizon 2030, adoptés lors de la 70<sup>e</sup> session des Nations unies en septembre 2015. Les 17 ODD ne sont pas uniquement de grands principes visant le maintien de la paix dans le monde, mais ils sont traduits sous la forme d'indicateurs statistiques conçus pour en mesurer l'évolution. Citant des statistiques de l'UNESCO, l'Observatoire et l'ODSEF font référence aux ODD à plusieurs reprises. Par exemple, dans *La langue française dans le monde 2018*, l'Observatoire alerte une pénurie d'enseignant·e·s qualifié·e·s sur le continent africain (OIF, 2019, p. 134). Parlant de l'enseignement du français dans des pays d'Afrique dits francophones, l'Observatoire précise quelques lignes plus haut que :

Le facteur linguistique joue un rôle majeur dans la réussite des élèves dans un contexte où le français est la langue d'enseignement dès la première année de scolarisation, mais où le faible niveau des enfants (et des enseignants) compromet la réussite des premiers apprentissages et la poursuite de la scolarité. (OIF, 2019, p. 134)

De cette manière, l'Observatoire suggère que l'apprentissage du français est un moyen d'accomplir une tâche adoptée par l'ONU – et non par l'OIF –, puisque la maîtrise de la langue française est posée comme un prérequis pour atteindre l'ODD de l'éducation dans plusieurs pays d'Afrique. Autrement dit, l'apprentissage du français en Afrique n'est pas uniquement l'affaire de l'OIF et ses 88 États membres, mais fait partie des principes auxquels souscrivent quasiment tous les États du monde, à savoir tous les gouvernements représentés aux Nations unies. L'Observatoire construit ainsi la preuve objective que les actions de l'OIF auraient des effets bénéfiques autant pour les Africain·e·s que pour la vitalité de la langue française. Les pratiques de quantification s'inscrivent dans l'idéologie de l'OIF que la langue française sert à promouvoir la diversité linguistique et culturelle dans le monde, sans interroger les potentielles contradictions de cette assertion.

Les discours scientifiques de l'ODSEF et de l'Observatoire produisent ainsi un effet de neutralisation de tensions et contradictions. Le recours à des références internationales comme l'ONU ou l'UNESCO renforce l'impression que les deux institutions quantifient de façon neutre, sans prendre parti pour les principes politiques de la Francophonie, mais en suivant une démarche scientifique rigoureuse et approuvée par la communauté internationale. En transformant la langue française en indicateur de l'éducation en Afrique, l'ODSEF et l'Observatoire parviennent à légitimer une approche scientifique tout en inscrivant leurs analyses statistiques dans une mission qui n'est pas uniquement celle de l'OIF, mais avant tout celle de l'UNESCO.

## 6 Conclusion : une objectivité scientifique neutralisant des inégalités entre le Nord et le Sud

À la lumière de cet article, l'estimation des 321 millions de francophones apparaît comme le fruit d'un effort international qui donne à voir l'alliance de principalement deux institutions. Si la France dispose d'une longue tradition diplomatique et d'un puissant réseau pour obtenir des renseignements partout dans le monde, le Québec hérite d'une expertise scientifique et d'appareils documentaires propices au sondage de la langue française. Le Québec intègre un programme politique ambivalent à travers son engagement proactif dans la quantification du français : d'une part, il s'agit pour la province canadienne d'augmenter sa visibilité et sa reconnaissance sur la scène internationale ; d'autre part, la statistique internationale des francophones permet de répondre à des préoccupations politico-économiques plus locales, dont le but est de favoriser la croissance et la régulation d'une migration francophone qualifiée vers le Canada. Cette démarche n'est pas sans rappeler les tensions qui émanent d'études sociolinguistiques sur l'espace francophone au Canada : les migrant·e·s francophones – ou en passe de le devenir – sont à la fois perçu·e·s comme une valeur ajoutée pour

le renforcement du français sur le territoire canadien et comme un risque d'enrayer des discours nationalistes auprès de certain·e·s Canadien·ne·s francophones (cf. Violette, 2016). Ainsi, le principal outil scientifique de lutte politique d'une minorité linguistique sur le plan local se transpose en un discours politique international : l'expertise du Québec en matière de statistique déborde du territoire national canadien pour essayer de s'imposer comme un enjeu de politique publique à travers le monde entier. Ce processus d'internationalisation d'une certaine vision de la statistique des langues tend à neutraliser de vives tensions politiques internes au Canada, les mêmes qui ont favorisé l'essor de la quantification des langues sur son territoire.

S'appuyant sur des valeurs morales et scientifiques qui sont en principe reconnues au sein d'institutions internationales considérées comme neutres, l'Observatoire et l'ODSEF parviennent à construire un discours qui pose la quantification de la langue française comme une documentation nécessaire à la mesure de l'évolution du développement durable dans le monde, en particulier sur le continent africain. Les indicateurs sur les francophones et l'apprentissage du français sont ainsi présentés comme une preuve statistique que l'on pourrait interpréter comme la mesure de la progression de l'accès à l'éducation en Afrique et, par extension, d'une amélioration des conditions de vie au Sud. Les méthodes scientifiques et les valeurs morales politiques principalement produites par le Nord s'imposent comme une réponse aux problèmes du Sud, sans interroger les raisons historiques qui auraient mené le Sud à se trouver dans une situation d'inégalité politico-économique et linguistique si drastique (cf. Heller & McElhinny, 2018). Certes, les statisticien·ne·s africain·e·s invité·e·s ou engagé·e·s par l'ODSEF sont actif·ve·s dans le processus. Le réseau statistique africain est bien réel et permet aussi à l'ODSEF et l'Observatoire d'étendre leurs activités scientifiques et d'améliorer la production et la récolte d'informations statistiques au Sud. Néanmoins, les idées et infrastructures motrices de tout l'appareil statistique, désormais concentrées à Québec, proviennent principalement du Nord.

Dans la formation d'alliances institutionnelles, et dans sa légitimation discursive, la construction d'une quête d'objectivité pour obtenir des chiffres fiables sur la langue française parvient à pondérer des intérêts politiques et scientifiques parfois contradictoires tout en neutralisant toute vision conflictuelle de la langue française et d'un espace imaginé francophone. Les raisonnements méthodologiques suivent des démarches standardisées et puisent des ressources reconnues par une communauté internationale qui, en apparence, n'a rien à voir avec l'OIF. Les discours renforçant l'objectivité permettent d'une part de consolider la démarche scientifique dans toute sa technicité, d'autre part de neutraliser des critiques concernant la pertinence des chiffres dont la production est parfois perçue comme non-neutre dans l'espace public. D'ailleurs, si les chiffres du HCF et de l'Observatoire ont connu de vives critiques par le passé, celles-ci semblent s'estomper depuis quelques années selon un·e fonctionnaire de l'OIF et selon mes lectures.

Finalement, le processus de quantification s'apparente à une réécriture objectivante de l'histoire coloniale, neutralisant une production des savoirs qui se fait encore du Nord sur le Sud. Statistiquement, la langue française est principalement décrite sous des atours « universels » positifs ; sa diffusion sur le continent africain contribuerait à améliorer le sort des Africain·e·s et à favoriser la diversité linguistique. Il est probable que cette vision soit contestée par bon nombre d'intellectuel·le·s africain·e·s dont l'opinion reste quasiment absente de la plupart des publications de l'OIF. À quand un Observatoire à Dakar, Abidjan ou Ouagadougou ? Pas certain qu'un autre déménagement neutraliserait définitivement toute tension autour des débats sur la place du français en Afrique.

## Remerciements

Je remercie chaleureusement les sept participant·e·s qui ont pris le temps de répondre à mes questions. Un grand merci à Maria Rosa Garrido Sardà et José del Valle pour l'excellent suivi éditorial et l'organisation d'échanges intellectuels intenses ! Merci à Alejandro Santano Suárez et Alexandre Duchêne pour leurs commentaires sur une version préliminaire. Et bien sûr, merci aux deux réviseur·euse·s anonymes.

## Bibliographie

- Beti, Mongo (Éd.) (1988). *La francophonie contre la liberté des peuples africains*. *Peuples Noirs, Peuples Africains* "numéro thématique", 59-62.
- Canut, Cécile. (2010). « À bas la francophonie ! » De la mission civilisatrice du français en Afrique à sa mise en discours postcoloniale. *Langue française*, 167(3), 141. <https://doi.org/10.3917/lf.167.0141>
- Chaudenson, Robert. (1991). *La francophonie : Représentations, réalités, perspectives*. Institut d'études créoles et francophones. Didier érudition.
- Chaudenson, Robert, et Rakotomalala, Dorothee (Éds.). (2004). *Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux*. Agence universitaire de la Francophonie.
- Desrosières, Alain. (2008). *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*. Presses de l'école des mines.
- Desrosières, Alain. (2010). *La politique des grands nombres histoire de la raison statistique*. La Découverte.
- Duchêne, Alexandre. (2008). *Ideologies across nations: The construction of linguistic minorities at the United Nations*. Mouton de Gruyter.
- Duchêne, Alexandre, et Humbert, Philippe. (2018). Surveying languages: the art of governing speakers with numbers. *International Journal of the Sociology of Language*, 252, 120. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2018-0012>
- Foucault, Michel. (2004a). *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*. F. Ewald, A. Fontana et M. Senellart (éds.). Gallimard, Seuil.
- Foucault, Michel. (2004b). *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*. M. Senellart, F. Ewald et A. Fontana (éds.). Gallimard, Seuil.
- Fraser, Nancy. (2003). From Discipline to Flexibilization? Rereading Foucault in the Shadow of Globalization. *Constellations*, 10(2), 160-171. <https://doi.org/10.1111/1467-8675.00321>
- Garrido, Maria Rosa. (2022). The evolution of language ideological debates about English and French in a multilingual humanitarian organisation. *Language Policy*, 21(1), 47-73. <https://doi.org/10.1007/s10993-021-09586-0>
- Gillibert, Matthieu. (2022). La création de l'AUPELF et la conception de l'université post-impériale dans l'espace francophone africain. *Relations internationales*, 189(1), 31-50. <https://doi.org/10.3917/ri.189.0031>
- Glasze, Georg. (2011). Die diskursive Konstitution der Frankophonie als « internationale Gemeinschaft » und « geokultureller Raum ». Dans Iris Dzudzek, Paul Reuber et Anke Strüver (éds.), *Die Politik räumlicher Repräsentationen – Beispiele aus der empirischen Forschung* (p. 73-108). Lit.
- Haut Conseil de la francophonie. (1986). *État de la francophonie dans le monde. Rapport 1985*. La Documentation française.
- Heller, Monica. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Didier.
- Heller, Monica, et McElhinny, Bonnie. (2018). *Language, capitalism, colonialism: Towards a critical history*. University of Toronto Press.
- Humbert, Philippe. (2022). *(Dé)chiffrer les locuteurs : la quantification des langues à l'épreuve des idéologies langagières*. Éditions Alphil presses universitaires.



- Humbert, Philippe. (2023). Documenter les variations du français pour mieux promouvoir l'enseignement de la norme en Afrique. Dans Bruno Maurer et Gaston Kengué (éds), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques* (p. 143-160). Éditions des Archives contemporaines.
- [Les participants aux journées scientifiques Mémoires et Démographie, Regards croisés au Sud et au Nord.](#) (2007). *Déclaration de Québec sur la sauvegarde et la mise en valeur des recensements africains*.
- Mabanckou, Alain, et Mbembe, Achille. (2018, février 11). [Le français, notre bien commun ?](#) *L'Obs*.
- Martín Rojo, Luisa. (2016). Language and power. Dans Ofelia García, Nelson Flores et Massimiliano Spotti (éds.), *The Oxford Handbook of language and society*. Oxford University Press.
- Maurais, Jacques, Dumont, Pierre, Klinkenberg, Jean-Marie, Maurer, Bruno, et Chardenet, Patrick (éds.). (2008). *L'avenir du français*. Éditions des Archives contemporaines et Agence universitaire de la francophonie.
- Merry, Sally Engle. (2016). *The seductions of quantification: Measuring human rights, gender violence, and sex trafficking*. The University of Chicago Press.
- Ndiaye, Khadim. (2021). Francophonie : Quand la France déploie son empire linguistique. Dans Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara, Benoît Collombat et Thomas Deltombe (éds.), *L'empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique* (p. 945-956). Éditions du Seuil.
- ODSEF. (2017). *Tendances démographiques dans l'espace francophone*. Rapport de recherche de l'ODSEF. Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Québec, (p. 31).
- ODSEF. (2022). *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*. Note de recherche de l'ODSEF. Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Québec, (p. 190).
- OIF. (2008). *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde. Paris, du 12 au 14 juin 2008*. OIF, Paris, (p. 420).
- OIF. (2010). *La langue française dans le monde 2010*. Nathan.
- OIF. (2019). *La langue française dans le monde : 2015-2018*. Gallimard.
- OIF. (2020). *7e document de suivi du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Passer à l'action*. OIF.
- OIF. (2022). *La langue française dans le monde : 2019-2022*. Gallimard.
- Paquin, Stéphane. (2006). La relation Québec-Paris-Ottawa et la création de l'organisation internationale de la francophonie (1960-2005). *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 223(3), 31. <https://doi.org/10.3917/gmcc.223.0031>
- Parker, Gabrielle. (2006). Francophonie et universalité : Évolution de deux idées jumelles. Dans *Culture post-coloniale 1961-2006* (p. 228-241). Autrement.
- Philip, Christian. (2015). La Francophonie en péril ? *Géoéconomie*, 73(1), 177-184. <https://doi.org/10.3917/geoec.073.0177>
- Pinhas, Luc. (2004). Aux origines du discours francophone. *Communication et langages*, 140(1), 69-82. <https://doi.org/10.3406/colan.2004.3270>
- Pinhas, Luc. (2008). La francophonie, le français, son génie et son déclin. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40/41, 51-61. <https://doi.org/10.4000/dhfles.101>

- Prévost, Jean-Guy, et Beaud, Jean-Pierre. (2002). Statistical inquiry and the management of linguistic plurality in Canada, Belgium and Switzerland. *Journal of Canadian Studies*, 36(4), 88-117.
- Smith, Dorothy. (2005). *Institutional ethnography: A sociology for people*. AltaMira Press.
- UNESCO & OIF. (2000). [\*Accord de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation Internationale de la Francophonie\*](#).
- Violette, Isabelle. (2016). L'immigration francophone comme marché : Luttes et tensions autour de la valeur des langues officielles et du bilinguisme en Acadie, Canada. *Anthropologie et Sociétés*, 39(3), 115-133. <https://doi.org/10.7202/1034762ar>